

14 juin 2018

### Routes de France, une industrie qui avance sans visibilité !

Pierre CALVIN réélu ce jour à la présidence de Routes de France a rappelé que les infrastructures de mobilité sont au cœur des enjeux de notre société. Les **entretenir** et les **adapter** au monde de demain est indispensable à la vie économique et sociale de notre pays. Au travers de ses implantations régionales, Routes de France est l'interlocuteur privilégié des acteurs locaux pour aménager les territoires.

La mobilité des personnes et des biens sera profondément impactée par la transition énergétique, l'économie circulaire et le développement spectaculaire du numérique. Aussi, par le biais de ses commissions internes (Santé-Sécurité ; Environnement ; Relations Humaines ; Formation ; Technique ; Prospective...), Routes de France a pour vocation d'aider ses entreprises adhérentes à s'inscrire dans une **vision d'avenir**.

Toutefois, Pierre Calvin regrette le **manque de visibilité** des entreprises, dépendantes à 70 % de la commande publique. A cela, plusieurs raisons :

- le décalage de la loi d'orientation des mobilités (LOM) et de son volet programmation et financement des infrastructures
- le retard important des Contrats de plan État/Région (CPER 2015/2020), dont le taux d'engagement n'est que de 29 % à mi-parcours
- les incertitudes concernant le lancement du 4<sup>ème</sup> appel à projets de Transport en Commun en Site Propre (TCSP)
- le devenir de la fiscalité locale et l'absence de décision sur l'affectation d'une recette affectée à l'entretien des routes

Ces incertitudes doivent être impérativement levées d'une part pour permettre aux entreprises d'**investir**, de **recruter** et de **former** leurs futurs collaborateurs, et d'autre part, pour assurer l'**équité d'accès** de nos concitoyens à tout point du territoire.

*Pierre CALVIN, Chevalier de la Légion d'Honneur, est également Président de l'IHEDATE<sup>1</sup> et de l'ATEC-ITS<sup>2</sup>.  
Il est aussi membre du Conseil d'Administration de diverses organisations telles que la FNTP<sup>3</sup>, et l'IDRRIM<sup>4</sup>.*

**L'Industrie Routière Française qui représente 160 000 emplois directs et indirects réalise les travaux liés à la construction et à l'entretien des infrastructures de mobilité et à leurs aménagements, sur tous les points du territoire.**

**En 2017, le chiffre d'affaire des entreprises adhérentes à Routes de France a été de 12,4 milliards d'euros.**

**Contact :** [www.routesdefrance.com](http://www.routesdefrance.com) – Tél. 01 44 13 32 90 – [pierre.dethe@routesdefrance.com](mailto:pierre.dethe@routesdefrance.com) – Twitter : Routesdefrance1

<sup>1</sup> Institut des hautes études en aménagement et développement des territoires en Europe

<sup>2</sup> Association pour le développement des transports, de l'environnement et de la circulation – Systèmes de transport intelligents

<sup>3</sup> Fédération nationale des Travaux Publics

<sup>4</sup> Institut des routes, des rues et des infrastructures de mobilité